LA FÊTE

du Groupement de la Batellerie

A DOUAI

Le deuxième Congrès annuel du Groupement de la Batellerie a pris fin dimanche à Douai par une fête identique à celle de l'an dernier. Le programme, assez chargé, comprenait : Un défilé de toute la corporation dans les rues, une réunion à l'Hippodrome avec concert par la Musique municipale, une retraite aux flambeaux, un feu d'artifices et deux bals publics. Cette fête fut très réussie ; elle amena au moins trois mille bateliers et batelières à Douai. Le Groupement, dans sa réunion de dimanche matin, émit les propositions suivantes :

Dépôt en France et en Belgique d'une loi fixant des délais de chargement dans les mines ; stricte application par les adhérents des formules de convention élaborées par le Groupement ; création d'écoles pour les enfants de la batellerie et fondation d'une Société de remorquage entre bateliers.

Les orateurs qui ont pris la parole à l'Hippodrome ont tour à tour développé ces questions. Ce furent MM. Maurice Munier, Chavonis et Béligers, délégués de la section belge. Après une remise de drapeaux à des sections non pourvues, M. Vandeville, délégué du Groupement à Douai, remercia la population douaisienne du chaleureux accueil fait aux mariniers.

La retraite aux flambeaux eut un certain succès, de même que le feu d'artifice ; les deux bals qui mirent fin à cette journée de fête ont été très animés.

Exposition de Tourcoing

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que la *Compagnie du Chemin de fer du Nord* organise pour l'Exposition Internationale des industries Textiles de Tourcoing, des trains de plaisir à marche rapide et à prix réduits en deuxième et troisième classe, les dimanches et jours de fêtes, dans les directions, aux dates et aux heures approximatives ci-après :

An départ de Paris. — Aller : Paris dép. 3 h. 55 m., Tourcoing arr. 10 h. 05 m. — Retour : Tourcoing dép. 9 h. 30 soir, Paris arr. 1 h. 20 m. — Dates : 14 juillet, 12 août et 9 septembre.

Nota. — Les voyageurs qui utiliseront le train de plaisir du 12 août au départ de Paris, et désireront avoir la faculté de rester à Tourcoing jusqu'au 15 août, pourront se munir de billets spéciaux à prix réduits qui seront valables du 12 au 16 août inclus.

Au départ de Reims Saint-Quentin. — Aller : Reims dép. 7 h. m., Tourcoing arr. 10 h. 1/2 mat. — Retour : Tourcoing dép. 10 h. s., Reims arr. 1 h. 1/2 m. — Dates : 22 juillet, 19 août et 16 septembre.

Au départ d'Elbeuf-Rouen. — Aller : Elbeuf dép. 6 h. 1/2 m., Tourcoing arr. 10 h. 1/2 m. — Retour : Tourcoing dép. 9 h. 1/2 soir, Elbeuf arr. 1 h. 1/2 m. — Dates : 1er juillet, 5 août et 2 septembre.

Au départ de Sedan-Fourmies. — Aller : Sedan dép. 7 h. m., Tourcoing arr. 10 h. 1/2 m. — Retour : Tourcoing dép. 10 h. s., Sedan arr. 1 h. 1/2 m. — Dates : 9 juillet, 26 août et 23 septembre.

Au départ de Bruxelles Nord via Mouscron. — Aller : Bruxelles-Nord dép. 7 h. 04 m., Tourcoing arr. 9 h. 05 m. — Retour : Tourcoing dép. 9 h. 30 s., Bruxelles-Nord arr. 23 h. 25. — Dates : tous les dimanches et jours fériés des mois de juillet et août.

Nous donnons ci-dessous l'horaire des trains de plaisir de Reims-Tourcoing et retour pour les 22 juillet, 19 août et 16 septembre, à l'occasion de l'Exposition, avec les stations desservies par ces trains.

Aller. — Reims, dép. 6 h. 05 matin ; Laon, 7,16 ; Tergnier, 7,44 ; Saint-Quentin, 8,09 ; Bohain, 8,34 ; Busigny, 8,50 ; Caudry, 9,04 ; Cambrai-annexe, 9,23 ; Tourcoing, arrivée, 10 heures 47.

Retour. — Tourcoing, dép. 9 h. 45 soir ; Cambrai-annexe, arrivée, 11,12 ; Caudry, 11,61 ; Busigny, 11,43 ; Bohain, 11,56 ; Saint-Quentin, minuit 24 ; Tergnier, minuit 53 ; Laon, 1,25 matin ; Reims, 2,31.

Compagnie des Tramways Electriques

de Lille et de sa banlieue

SERVICE D'ÉTÉ 1906

[Suite.]

Ligne C

De la place de la Gare à Hellemmes. — Heures des départs de la place de la Gare à Hellemmes : matin, tr. n. 4 47, tr. u. 5 02, tr. u. 6 10, tr. o. 5 17, tr. o. 5 25, tr. u. 6 02, tr. o. 5 47, tr. u 6 02, tr. u. 6 10, tr. o. à 17, tr. o. 6 25, 6 32, 6 47, à 55, 7 02 et de 6 m. en 6 m. jusque 6 54 ; le dimanche 11 50. Soir, en semaine, à 54, 5 02 et de 13 m. en 13 m. jusque 12 04 ; le dimanche, 11 50, 15 00, 12 06, 12 10.

Heures des départs d'Hellemmes pour la place de la Gare : matin, tr. u. 6 16, tr. u. 6 32, tr. u. 6 40, tr. o. 5 47, tr. u. 6 55, tr. o. 6 02, à 17, 6 21, 6 29, 6 46, 6 56, 7 00, 7 11, 7 21, 7 27 et de 8 m. en 6 m. jusque 9 19 ; le dimanche jusque 11 29. Soir, en semaine, 6 16, 9 27 et de 12 en 12 m. jusque 15 15 : le dimanche, 11 30, 11 51, 12 09, 12 25.

Ligne H

De la place de la Gare de Lille à Haubourdin. — Premiers départs de la place de Tourcoing pour Haubourdin : matin, en semaine, tr. u. 4 34, tr. u. 4 40, tr. u. 4 46, tr. u. 4 52, tr. n. 4 58, tr. o. 5 04, tr. 5 10, tr. u. 5 16, tr. u. 5 28, tr. u. 5 40, tr. o. 5 52 ; le dimanche, 5 34, à 46, 5 58, 6 10, 6 22, 6 34, 6 46, 6 58, 7 10, 7 22.

Heures des départs de la place de la Gare pour Haubourdin. — matin : tr. u. 5 08, tr. u. 5 20, tr. o. 5 22, tr. u. 5 41, tr. o. 5 50, tr. o. 5 56, tr. u. 6 02, tr. u. 6 08, 6 14, tr. u. à 20, 6 26, 6 32, 6 38, 6 44 : 6 50, 6 56, 7 02, 7 08, 7 14, et de 6 m. en 6 m. jusqu'à 61 : dimanche jusque 10 20. Soir, en semaine, de à 51 à 11 27, service 9 12 m. 11 42 et 12, le dimanche, 10 20, 10 22, 10 44, 10 56, 11 08, 11 20, 11 32, 11 44, 15 00, 12 05, 15 16.

Heures des départs d'Haubourdin pour la place de la Gare : matin, tr. u. 5 04, tr. u. 5 12, tr. u. 5 18, tr. o. 5 24, tr. u. 5 30, tr. n. 5 36, 5 42, tr. u. 5 48, tr. o. 5 54, tr. u. 6 00, tr. u, 6 06, tr. u. place Tourcoing 6 12, tr. o. pl. Tourcoing, 6 16, tr. u. porte de Béthune 6 24, tr. o. porte de Béthune 6 30, 6 25, 6 45 et de à m. en 6 m. jusque 6 06 ; dimanche jusque 6 36 Soir, en semaine, 6 06, 8 14, à 30, 8 42, 6 51, 9 14, 9 18, 9 57 et de 12 m. en 12 m. jusque 11 08 ; le dimanche, 5 36 et de 12 m. en 12 m. jusque 11 18, 11 24.

Départs d'Haubourdin pour la place de Tourcoing : soir, en semaine, à 12, 8 24, 6 36, 6 48, 9 00, 9 12, 6 24, 9 30, 11 21, 11 34, 11 47, 11 50, 12 03, 12 22, 12 40 : le dimanche, 9 42, 6 54, 10 06, 10 18, 10 30, 10 42, 10 54, 11 36, 11 48, 12 00, 15 12, 15 24, 12 40, 12 45 12 50

Ligne I

De la place de la Gare à Lomme. — Premiers départs pour Lomme : tr. u. 4 35 du Dépôt par la porte de Canteleu et tr. u. 5 00 angle de la rue Nationale et du Boulevard.

Heures des départs de la Place de la Gare pour Lomme : matin, tr. u. 5 30, tr. u. 6 00, 6 32, 7 02 et de 15 m. en 15 m. jusque 6 32. Dimanche, jusque 10 02. Soir, en semaine, 6 32, 6 02, 10 02, 10 32 ; le dimanche, 10 02, 10 32, 11 02.

Heures des départs de Lomme pour la place de la Gare : matin, tr. o. 5 17, tr. n 5 43, tr. n. rue Béharel 6 17 et de 15 m. en 15 m. jusque 6 47. Dimanche jusque 10 17. Soir, en semaine, 8 47, 9 17, 9 47, 10 17, 10 47 ; le dimanche, 10 17, 10 47.

Ligne J

De la place de la Gare à Tourcoing. — Premiers départs : Du dépôt de Marcq vers Tourcoing : tr. o. 5 00 ; de la place de Marcq vers Tourcoing : t. o. 5 10 ; du Pont de Marcq vers Tourcoing : tr. n. 5 26 ; du dépôt de Marcq vers Lille : tr. n. 5 17.

Heures des départs de la place de la Gare pour Tourcoing : matin, tr. u. dépôt 6 33, tr. o. pl. Marcq à 27, 7 01 et de 17 m. en 17 m. jusque 6 27 soir ; dimanche jusque 0 15 ; en semaine, 6 37, 9 11, 9 45, 10 19, 10 53, 11 27. Soir, dimanche, 9 45, 10 19, 10 53, 11 27.

Heures des départs de Tourcoing pour la place de la Gare : matin, tr. n. dépôt 5 27, tr. o. pl. Marcq 5 55, à 29, 7 03 et de 17 m. en 17 m. jusque 9 47 soir ; en semaine, 9 47, 10 21, 10 55. Soir, dimanche, 5 47, 10 01, 10 21, 10 33, 10 35.

Derniers départs de Lille pour le dépôt de Marcq : En semaine, 12 01. Dimanche, 11 41, 12 01.

Derniers départs de Tourcoing pour le dépôt de Marcq : En semaine et dimanche, 11 29, 11 52 et 12 27.

Ligne K

De la place de Tourcoing en P. N. de La Madeleine. — Heures des départs de la place de Tourcoing au P. N. de La Madeleine : Matin, tr. u. 5 05, tr. o. 6 30, tr. o. 6 35, tr. 6 59, tr. u. 6 05, à 30, 6 43, à 56, 7 04, 7 12, 7 20, 7 28, 7 36, 7 44, 7 52, 8 00, 6 08, et de 6 m. en 8 m. jusque 6 08. Dimanche jusque 10 h. Soir, en semaine, 8 08 et de 16 en 16 m. jusque 11 h. 20 et 11 52. Le dimanche, 10 00, 16 15, 10 32, 10 48, 11 04, 11 20, 11 36, 11 52.

Heures des départs du P. N. de La Madeleine pour la place de Tourcoing : Matin, tr. u. 5 25, tr. o. 5 56, tr. u. 2 10, tr. o. à 25, 6 40, 7 02, 7 18, 7 26, 7 34, 7 42, 7 50, 7 58, 6 06, 8 14, 6 22, 6 30, à 36 et de 6 m. en 6 m. jusque 6 36. Dimanche jusque 10 30. Soir, en semaine, 6 38 et de 16 m. en 16 m. jusque 11 50 et 12 22. Le dimanche, 10 30 et de 16 m. en 16 m. jusque 12 22.

Ligne L

De la Grande-Place (Grand'Garde) au P. N. d'Arras. — Heures des départs de la Grande-Place (Grand'Garde) au P. N. d'Arras : Matin, tr. u. 5 02, tr. o. 5 23, tr. u. 6 42, tr. u. 6 02, 8 22, à 22, 6 43, à 53, 7 62 et de 10 m. en 10 m. jusque 9 02 ; dimanche jusque 11 02. Soir, en semaine, 9 02 et de 20 m. en 20 m. jusque 12 02 ; le dimanche, 11 03, 11 22, 11 42, 12 02.

Heures des départs du P. N. d'Arras à la Grand'Place : Matin, tr. u. 5 23, tr. u. 6 43, tr. u. 6 03, tr. o. à 23, à 43, 6 53, 7 03, 7 16, 7 23 et de 10 m. en 10 m. jusque 8 42 ; dimanche jusque 11 23. Soir, en semaine, 8 43 et de 20 en 20 m. jusque 11 43 ; le dimanche, 11 23, 11 43.

Ligne L prolongée

Du P. N. d'Arras à Wattignies. — Heures des départs du P. N. d'Arras à Wattignies : Matin, tr. u. 4 43, tr. u. 6 03, tr. o. 6 23, tr. u. 6 43, tr. o. à 03, 6 23 et de 20 m. en 20 m. jusque 0 43 soir ; dimanche jusque 11 03. Soir, en semaine, 6 43, 10 23, 11 03, 11 43 ; le dimanche, 11 03, 11 43.

Heures des départs de Wattignies au P. N. d'Arras : Matin, tr. u. 5 03, tr. o. 6 23, tr. u. 5 42, tr. u. 6 03, tr. o. 6 23, 6 43 et de 20 m. en 20 m. jusque 10 03 ; dimanche jusque 11 23. Soir, en semaine, 10 03, 10 43, 11 23, 11 53 ; le dimanche, 11 23, 11 58.

(*A suivre.*)

CERTIFICAT D'ÉTUDES

Voici les épreuves subies samedi par les aspirantes au certificat dans l'arrondissement de Lille :

Orthographe. — Notre maison aurait offert, à un esprit observateur, un très aimable champ d'études. Tous les êtres semblaient s'y donner rendez-vous sous une protection bienveillante. Nous avions une belle pièce d'eau poissonneuse près de l'habitation, mais point de volière, mes parents ne supportant pas l'idée de mettre en esclavage des êtres qui vivent de mouvement et de liberté. Chiens, chats, lapins, cochons d'Inde, vivaient paisiblement ensemble. Les poules apprivoisées, les colombes, tournaient sans cesse ma mère et venaient manger dans sa main. Les moineaux nichaient chez nous ; les hirondelles y bâtissaient jusque sous nos granges et, chaque printemps, revenaient fidèlement sous notre toit.

Qu'est-ce qu'une *volière* ? Que veut dire le mot *poissonneux* ? Comment appelle-t-on les êtres à qui vivent de mouvement et de liberté ». Indiquer avec leurs sujets, les verbes des deux premières phrases. Quel est le contraire de *apprivoisé*.

Arithmétique. — Une jeune ouvrière, vivant avec sa mère, gagne 2 fr. 75 par jour. Elle se repose les dimanches et 12 jours de fêtes. Elle veut économiser 200 francs par an. Combien pourra-t-elle dépenser en moyenne par jour ?

Problème oral. — Quelle est la valeur de 5 pièces de ruban de 25 mètres chacune, à 6 francs le mètre ? Indiquer les procédés employés pour arriver au résultat.

Composition française. — Une ménagère s'avisa d'activer le feu de son fourneau en y jetant des gouttes de pétrole... Explosion du bidon... Brûlure aggravée par la fuite... Triste leçon... Quelques mots sur le pétrole et les précautions que nécessite son emploi.

Dessin. — Tracer au crayon et à main levée, un carré dont le côté soit d'environ 12 centimètres, y inscrire une circonférence ; puis, dans celle-ci, une rosace curviligne à 8 feuilles, au gré de l'aspirante.

La catastrophe de Courrières

Devant le tribunal de Béthune

Cinquante affaires ayant trait à l'attribution des pensions à accorder aux familles des victimes ont passé samedi matin devant le tribunal civil de Béthune. 38 ont été arrangées, 5 non conciliées et 10 renvoyées devant le tribunal. Une affaire ayant fait l'objet précédemment d'un procès-verbal de non-conciliation a été au contraire conciliée sur la demande de l'intéressé.

Cadavres reconnus

Dimanche matin, 9 cadavres ont été remontés de la fosse n° 4 des mines de Courrières ; ils ont été reconnus comme étant ceux de : Ernest Manouvrier, de Billy-Montigny ; Louis Méresse, Louis Flament, de Fouquières-lez-Lens ; Jean-Baptiste Dhéripré, François Daniel, Auguste Dalé, Jean-Baptiste Flament, Charles Becquet, de Méricourt-Corons : Benoit Stiévenard, de Sallaumines.

Aucun corps n'a été remonté de la fosse n. 2.

Dans la journée de lundi, trois cadavres ont été remontés de la fosse N° 2 de Courrières. Deux ont été reconnus comme étant ceux de : François Ladent et Emile Carpriaux, de Méricourt-Corons. Un non reconnu.

Aucun corps n'a été remonté de la fosse N° 4.

Fillette ébouillantée à Denain

MORT DE LA VICTIME

Samedi matin, vers 9 heures, la petite Desaillon, âgée de 2 ans, était partie chez une voisine, rue Faidherbe. La fillette venait à peine d'arriver qu'elle tomba dans un chaudron rempli d'eau bouillante. Elle fut retirée presque aussitôt grièvement brûlée.

Le docteur Chatelain, mandé aussitôt, lui prodigue les soins nécessaires sans toutefois pouvoir se prononcer sur les suites possibles. Dans la soirée, la pauvre petite succombait à ses brûlures.

Dans l'armée. — Sont nommés généraux de brigade : M. le colonel breveté Jeaussens, de l'état-major particulier de l'artillerie, adjoint par intérim au commandant en chef préfet du 3e arrondissement maritime, gouverneur de Lorient, en remplacement du général de brigade Feldmann ; M. le colonel Boell en remplacement de M. Coupillaud.

M. le général Boell est nommé commandant supérieur des places de Dunkerque.

M. le général de division Coupillaud est nommé commandant de la 33e division d'infanterie à Montauban.

M. le général de division Feldmann est maintenu dans ses fonctions de gouverneur de Lille.

M. l'intendant militaire Vellé, nouvellement promu, est nommé directeur du service d'intendance du premier corps d'armée à Lille, en remplacement de M. l'intendant militaire Latruffe, décédé.

Chemin de fer du Nord. — Le 1er juillet tombant cette année un dimanche, la Compagnie du Nord, pour donner plus de facilités au public, a décidé que les trains de voyageurs annoncés dans les documents comme devant être mis en marche journellement à partir du 1er juillet 1906, seront mis en marche, cette année, dès le samedi 30 juin. Ce sont les trains suivants :

2242 express (1re, 2e et 3e cl.), partant de Boulogne à 7 h. 10, de Boulogne-Tintelleries à 7 h. 15, de Wimille-Wimereux à 7 h. 22, de Marquise-Rinxent à 7 h. 33, de Calais à 8 h. 02, et arrivant à Saint-Omer à 8 h. 38, à Hazebrouck à 9 h. 58, à Bailleul à 9 h. 16, à Armentières à 9 h. 29, à Lille à 9 h. 51, à Croix-Wasquehal à 10 h. 07, à Roubaix à 10 h. 12, à Tourcoing à 10 h. 17.

2203 léger, partant d'Hazebrouck à 6 h. 45 m., avec la correspondance du tr. 2244 arrivant de St-Omer à 6 h. 23 m. et du tr. 2201 arrivant de Lille à 6 h. 24 m. pour arriver à Dunkerque à 7 h. 28 m. après avoir desservi toutes les stations intermédiaires.

2212 omnibus, partant de Dunkerque à 8 h. 01 m. et arrivant à Hazebrouck à 9 h. 54 après avoir fait arrêt aux stations intermédiaires. Ce train sera en correspondance immédiate à Hazebrouck avec le tr. 2242 renseigné ci-dessus partant d'Hazebrouck vers Lille-Tourcoing à 9 h. 01 mat.

De plus, le train express (1re, 2e et 3e cl.) de Lille dép. 5 h. 40 s., à Dunkerque 6 h. 55 s., *mis en marche les samedis et veilles de fêtes* jusqu'au 29 septembre inclus, aura lieu pour la première fois le samedi 30 juin.

La Compagnie du chemin de fer du Nord mettra en marche le dimanche 1er juillet un train de plaisir à *marche rapide* et à prix très réduits, de Tréport à Dunkerque, via Eu, Abbeville, Saint-Pol, Béthune.

Des trains spéciaux seront mis en départ d'Ault, Onival et de Doullens, pour permettre aux habitants de ces localités de profiter de ces trains.

Départ de Tréport à 6 h. 50 du matin, arrivée à Dunkerque à 10 h. 58.

Au retour, départ de Dunkerque à 7 h. 25 soir, arrivée au Tréport à minuit 05.

Consulter les affiches pour le détail des horaires et des prix.

Compagnie Transatlantique. — Paris-New-York. — La *Bretagne* partira du Havre le 7 juillet à neuf heures du matin. Le train correspondant partira de Paris-Saint-Lazare dans la nuit de 6 au 7 juillet à minuit. *La Provence* partira du Havre le 14 juillet à trois heures du soir et *La Lorraine* le 21 juillet à huit heures du matin.

DANS L'ARMÉE

Mutations et nominations. — M. Lapeyre, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, commandant le bureau du recrutement de Péronne, a été nommé au commandement du bureau de Cambrai, en remplacement de M. Botzung, réintégré au 1er régiment d'infanterie, en remplacement de M. Baissot, retraité.

M. Marchis, chef de bataillon au 94e régiment d'infanterie, maintenu, détaché provisoirement au bureau de recrutement d'Alençon, est mis hors cadre et nommé au commandement du bureau de Péronne, en remplacement de M. Lapeyre, passé à Cambrai.

L'*Officiel* publie lundi matin de nombreuses promotions, mutations et nominations dans l'état-major de l'armée parmi lesquelles sont nommés généraux de division dans la 1re section du cadre de l'état-major de l'armée :

M. le général de brigade Feldmann, commandant inspecteur de la défense de Lille, gouverneur de Lille, pour prendre rang à partir du 27 juin, en remplacement du général de division Brugère, qui sera placé à cette date dans la section de réserve ; M. le général de brigade Coupillaud, commandant supérieur des places de Dunkerque, gouverneur de Dunkerque, pour prendre rang le 30 juin, en remplacement du général de division Tournier, qui sera remplacé à cette date dans la section de réserve.

AVIS

A l'occasion des villégiatures, l'Administration du *Progrès du Nord et du Pas-de-Calais* informe ses lecteurs qu'elle délivre des abonnements dits de vacances au prix de :

	1 mois	2 mois	3 mois
Nord et départements limitrophes...... Fr.	1 75	3 25	5 »
Autres départements....	2 25	4 »	6 »
Etranger...............	3 »	6 »	9 »

LILLE

Nos généraux. — Nous enregistrons, avec plaisir, la nomination, comme généraux de division, des généraux Charles Feldmann, commandant supérieur de la défense de Lille, gouverneur de Lille, commandant la subdivision de la région de Lille, maintenu à ces fonctions, et du général de brigade Alfred Coupillaud, commandant supérieur de la défense des places du groupe de Dunkerque, gouverneur de Dunkerque, commandant la subdivision de région de Dunkerque ; le général Coupillaud est nommé au commandement de la 33e division d'infanterie (17e corps) et des subdivisions de région d'Agen, de Cahors, de Marmande et de Montauban, à Montauban.

Le général Feldmann, né à Metz le 12 janvier 1846, sous-lieutenant en octobre 1868 ; lieutenant en octobre 1870 ; capitaine en octobre 1871 ; chef de bataillon le 13 mai 1885 ; lieutenant-colonel le 29 décembre 1891 ; colonel le 20 décembre 1895 et général de brigade le 16 mai 1901.

Chevalier de la Légion d'honneur le 12 juillet 1880, le général Feldmann recevait la rosette d'officier le 11 juillet 1898.

Le général Coupillaud est né également à Metz le 21 septembre 1844. Entré à Saint-Cyr en 1863, il en sortait sous-lieutenant en 1865. Lieutenant en 1870, fait prisonnier sous les murs de Metz, il parvint à s'évader et reprit du service dans l'armée de la Loire. Capitaine au 84e de ligne, puis attaché à l'état-major du ministre de la guerre ; envoyé en Afrique avec la mission chargée de dresser la carte d'Oran ; attaché plus tard au parc aérostatique du Châlet de Meudon. Il fut l'un des précieux auxiliaires des frères Renard.

Commandant en 1885, lieutenant colonel en 1892, colonel en 1897 de 35e de ligne, général de brigade le 20 décembre 1901 et enfin gouverneur de Dunkerque.

Auteur de nombreux ouvrages militaires, collaborateur du Nouveau règlement de l'infanterie actuellement en usage dans les corps de troupe, le général Coupillaud est officier de la Légion d'honneur et décoré de l'ordre de St-Stanislas de Russie.

La nomination de ce ferme républicain, de ce vaillant soldat, sera accueillie avec joie par ses nombreux amis.

Ajoutons que le général Coupillaud est le père du jeune et sympathique juge d'instruction Coupillaud, du parquet de Lille, récemment nommé à Hazebrouck.

Le Syndicat central du commerce en gros des vins et spiritueux de la région du Nord a célébré dimanche, dans les salons de l'annexe du Grand-Hôtel, sa fête professionnelle par une assemblée générale de ses membres, suivie de la distribution annuelle des récompenses de l'œuvre philanthropique de la fondation de son président, M. Maurice Houbron, aux vieux collaborateurs méritants de la corporation. M. F. Danchin, adjoint, représentant la Municipalité lilloise, la présidait, ayant à sa droite M. Emile Lainé, président honoraire, et M. F. Durand, vice-président ; ce dernier suppléait M. Houbron, regrettablement empêché, par un deuil de famille, le récent décès de sa mère, d'assister à la réunion :

M. Carron-Villers, secrétaire général, a donné lecture du palmarès et les récompenses, distribuées à l'appel de chaque nom, ont été remises, la grande médaille d'honneur de la ville de Lille, par M. F. Danchin, au nom de M. le Maire de Lille et, dans l'ordre suivant, la plupart des autres, par les patrons des lauréats :

Grand diplôme d'honneur, pour la médaille du gouvernement, décernée après trente années de services. — Charles-Louis Gogaillon, employé, voyageur chez M. Honoré Duquesne, à Thumeries, depuis le 10 décembre 1864.

Médaille d'honneur de la ville de Lille. — Arthur Deny, comptable, chez MM. Paul Giraud et fils, à Lille, depuis le 15 septembre 1876.

Médaille de vermeil. — Paul-Désiré Delattre, chef de chais, premier ouvrier chez M. L. Dambrine-Billet, à Lille, depuis le 11 avril 1881.

Médailles d'argent. — Emile Rambaut, caissier-comptable, chez M. Victor Droez, à Lille, depuis le 18 juillet 1881 ; Augustin-Joseph Marquant, camionneur, chez M. A. Lessens, à Lille, depuis mai 1882.

Médailles de première classe. — Alexandre-Julien Tarby, premier ouvrier, chez M. L. Traisnel, à Ascq, depuis janvier 1884 ; Amand Braem, chef ouvrier, chez MM. Lepoutre frères, à Vervicq-Sud, depuis le 15 mai 1885 ; Gaston Declèves, comptable, chez M. L. Vasseur-Martin, à Saint-Omer, depuis le 7 juin 1885.

Médailles de bronze. — Jean Boute, garçon livreur, chez M. Rossignol-Lefebvre fils, à Lille, depuis le 21 juin 1886 ; Henri Meurillon, ouvrier livreur, chez MM. Caileus frères, à Wambrechies, depuis mars 1890 ; Julien Lool, ouvrier livreur, chez MM. Gualtou et du Myttenaere, à Lille, depuis le 27 juin 1890.

Après les vins d'honneur, offerts à l'issue de l'Assemblée, un banquet d'une quarantaine de convives a réuni, derechef sous la présidence de M. Danchin, les membres du bureau du Syndicat, les lauréats et les patrons, en une fête intime, dont chacun gardera le plus agréable souvenir.

Egalité ! — Lundi, vers 10 h[illegible] matin, une jeune femme portant un [illegible] enfant dans ses bras, et escortée de d[illegible] dormes qui la tenaient *enchaînée* sortait [de la] gare de Lille et prenait la direction [de la] maison d'arrêt par les rues de la Ga[re,] des Arts, etc.

Ce spectacle vraiment navrant impres[sion]nait de la façon la plus pénible les pas[sants] et les commentaires ne manquaient [pas]. Beaucoup de femmes avaient les larme[s aux] yeux.

Qu'avait-elle fait cette malheureuse [créa]ture pour être ainsi enchaînée comme [une] bête fauve ?

Peut-être fraudé pour quelques sous [de] tabac !

Et dire que Mme Humbert qui a volé d[es] millions, revint de Madrid en 1re classe et que des landaus l'attendaient à la gare. C'est beau, l'égalité !

Une grave affaire de mœurs. — [On] nous affirme que l'autorité militaire et la justice civile seraient saisies d'une grave affaire de mœurs dont la place aux Bleuets aurait été le théâtre.

Vu la nature de cette affaire, et les personnages en cause, on comprendra notre réserve, si nous n'insistons pas davantage aujourd'hui sur ces faits.

S'il y a lieu, nous reviendrons demain sur cette affaire.

Arrestation d'un fraudeur. — Les gendarmes ont écroué, lundi matin, à la pri[son] de Lille, un sieur Edouard Hornez, 43 ans, journalier, né et domicilié à Auchy, qui a été surpris à Mouchin, transportant treize kilos de tabac étranger et des allumettes bougies, le tout dissimulé dans une ceinture et évalué à 172 francs.

Pick-pockets. — Hier nous avons relaté l'arrestation des nommés Léopold Gênes, 20 ans, Polydore Gérard, 18 ans, et Charles Guerlin, 22 ans, tous trois nés à Anvers et habitant place de la Nouvelle-Aventure, pour vol à la tire.

Ces individus n'exerçaient point leur habileté qu'en ce genre d'opérations, ils volaient encore les bicyclettes.

L'un d'eux aurait en effet été reconnu comme ayant vendu à un habitant de la rue de l'Hôpital-Saint-Roch, une bicyclette dérobée à M. Darojet, rue Faidherbe.

On soupçonne l'un d'eux d'être l'inconnu qui ces jours-ci, abandonna une bécane, 12, place du Concert.

M. Parisot de Sainte-Marie, chef de la sûreté, poursuit ses recherches.

Arrestations. — Ont été arrêtés, pour ivresse en récidive, le nommé Flavie Brebon, 35 ans, et en vertu d'un extrait de jugement de la Cour d'appel de Douai, Jules Dhellain, 21 ans, rue de Gand, 3, pour abus de confiance.

Une rixe. — Dimanche, vers sept heures du soir, chemin des Bois-Blancs, à Canteleu, deux « bouchonneux » appartenant à deux société différentes, se prirent de querelle au sujet d'un point litigieux surgi entre les deux sociétés au concours du matin. Des injures, ils en tardèrent pas à en venir aux mains.

Après une lutte corps-à-corps qu'encourageaient d'ailleurs les partisans des joueurs, tous deux roulèrent dans un fossé bourbeux bordant le chemin des Vachers.

Un des spectateurs de cette rixe, Jules Dubois, demeurant rue Fombelle, voulut alors dégager l'un des adversaires qui était son ami. Mais un bouchonneux de l'autre camp s'y opposa énergiquement et lui décocha dans la poitrine un violent coup de pied que Dubois tomba à la renverse à demi-assommé.

Après avoir reçu des soins de M. le docteur Souguiez, mandé en toute hâte, le blessé, dont l'état n'est pas alarmant, a été admis à l'hôpital de la Charité.

Une grève de briquetiers. — Environ 120 briquetiers attachés à diverses briqueteries au faubourg du Sud, ont brusquement déserté le travail lundi matin. Voici ce qui a motivé cette grève :

La semaine dernière, un inspecteur du travail ayant appris que les briquetiers travaillaient parfois quatorze heures et plus par journée, intima l'ordre à ces derniers de ne plus dépasser dorénavant la journée de travail fixée à 12 heures par la loi.

Les briquetiers ont décidé de demander à leurs patrons, ou la journée de douze heures payée pour quatorze, ou une augmentation de salaire de 50 centimes au mille.

Renversé par un car. — Hier soir, vers neuf heures, un quêteur des grévistes de l'usine de Fives, M. Edouard Vasseur, 26 ans, a été renversé rue Pierre-Legrand par le car G-603.

Contusionné aux reins et au mollet, M. Vasseur, après avoir reçu les premiers soins de Dr Vanheeverswie, a été reconduit en voiture à son domicile, rue de la Plaine, 12.

DERNIÈRE HEURE

LE CONGRÈS DES DOUANIERS

Paris, 25 juin.

Le premier Congrès de l'union générale des agents du service actif des douanes de France et des colonies est réuni à Paris, depuis hier, salle Ludo, avenue de Clichy. Soixante-cinq délégués, représentant vingt-sept groupes et la grande majorité des 20.000 douaniers de France, prennent part à ce Congrès. Celui-ci durera quatre jours. Les questions du droit syndical, de la journée de huit heures, du mode de recrutement, du relèvement des traitements, la question des retraites, etc., y seront examinées successivement.

Avant de se réunir en commissions spéciales, les congressistes ont décidé d'adresser au Président de la République et au président du Conseil l'assurance de leur dévouement aux institutions républicaines.

Ils ont nommé en même temps deux délégations chargées de faire des démarches auprès du ministre de l'intérieur et du ministre des finances pour demander l'annulation des peines disciplinaires prises contre M. Macère, président de l'amicale des douaniers de Cette.

Dans sa séance de lendemain matin, le Congrès a adopté un vœu tendant à réformer le mode de recrutement. « Pour relever le niveau moral des agents », le concours devrait être rendu plus difficile et entouré de plus de garanties ; une commission de brigadiers serait admise à vérifier les compositions.

Au sujet du traitement, le Congrès réclame : pour les préposés, un traitement de début de 1.200 fr. pouvant être élevé jusqu'à 1.600 fr. ; pour les sous-brigadiers 1.600 fr. à 1.700 fr. ; pour les brigadiers 1.700 et 1.800 fr.

Un héritage de 20 millions

Paris, 25 juin.

Il y a quelques années, débarquait à Paris un richissime Américain qui se faisait appeler M. Ch. Rubens. Il s'installa confortablement dans un superbe immeuble situé 41, avenue de l'Alma et fut bientôt admis dans la meilleure société de Paris.

Le millionnaire — auquel on attribuait plus de quinze millions de fortune — fut même admis dans l'un des plus grands et des plus fermés cercles de Paris, le Grand Cercle, boulevard Montmartre.

Son âge lui interdisait de mener une vie très agitée et malgré sa richesse, il avait une existence plutôt retirée, s'occupant beaucoup d'œuvres de bienfaisance.

M. Rubens n'avait pas toujours porté ce nom-là. Il y a une quarantaine d'années, alors qu'il résidait dans sa ville natale, Mulhouse, sous son véritable nom de M. Voog, il se trouva mêlé à une affaire qui le força à quitter brusquement son pays et à s'expatrier. Il gagna l'Amérique et se fit naturaliser sous le nom de Rubens. Comment fit-il sa fortune ? On ne le sait pas exactement. Il en a donné lui-même différentes versions.

La semaine dernière, il succombait subitement. Selon l'usage, le juge de paix du VIIIe arrondissement, accompagné de son greffier, M. Dufresne, vint apposer, en présence du consul américain, les scellés sur l'appartement de M. Rubens.

Tout semblait marcher régulièrement, quand les véritables héritiers firent opposition. On leur objecta que M. Rubens était Américain, mais ils répliquèrent que ce nom n'était pas le sien et qu'en réalité il s'appelait Voog et était Alsacien. D'ailleurs M. Rubens se plaisait volontiers à se dire indifféremment, suivant les circonstances, Américain, Français ou Allemand. Il parlait d'ailleurs couramment les trois langues.

L'affaire en est là. Le juge de paix du VIIIe arrondissement est chargé d'une enquête sur les affirmations des héritiers. Un dossier assez volumineux est constitué. Le partage de 15 ou 20 millions vaut bien une enquête.

LA RÉVOLUTION RUSSE

La situation au Caucase

Saint-Pétersbourg, 25 juin.

Les députés Caucasiens viennent d'arriver à St-Pétersbourg et font un tableau très sombre de la situation au Caucase, où le sang ne cesse de couler et dont la ruine économique est complète. »

Tous les députés arméniens et géorgiens déclarent à l'unanimité que cet état de choses est la conséquence des procédés employés par la bureaucratie qui s'attache à exciter les diverses races les unes contre les autres par des provocations de toutes sortes.

Le ministère est responsable et le seul remède est de faire appel à la nation russe pour qu'elle mette un terme à ces abus. La Douma a décidé à l'unanimité d'interpeller le premier ministre sur la situation au Caucase.

Les désordres et la question agraire

Saint-Pétersbourg, 25 juin.

La commission agraire a nommé une sous-commission de quinze membres pour établir le programme de ses travaux.

Tout est rentré dans le calme à Cronstadt ; l'escadre est revenue.

La famille Impériale est partie en croisière sur les côtes finlandaises.

On affirme que les ministres Stichinsky et Kaufmann, peut-être M. Kokovtsof, quitteront le ministère.

Le député juif Bruch ayant avisé M. Stolypine que des massacres juifs se préparaient pour aujourd'hui à Tcheraigof, le ministre a télégraphié des ordres sévères de prendre des mesures énergiques pour les empêcher.

D'après le *Novoïé Vrémia*, le général Rennenkampf a fait un discours à un banquet donné par des officiers. Il a annoncé sa nomination au commandement du 3e corps de Sibérie en affirmant l'imminence de la revanche.

Le mécontentement des troupes

Saint-Pétersbourg, 25 juin.

Les troupes de la garnison de Saint-Pétersbourg sont mécontentes, non pas de l'ordinaire, qui a été sérieusement amélioré, mais du service de patrouilles et des gardes qu'elles font presque continuellement depuis deux mois, et du rôle d'auxiliaires de la gendarmerie qu'on leur impose.

LA RÉGION

Grave affaire de mœurs à Cambrai

Le coupable se pend

Vers 7 heures du soir, une fillette, âgée de 9 ans 1/2, était assise sur un banc, boulevard de la Liberté, quand elle fut accostée par un journalier, âgé de 64 ans, qui l'attira dans un terrain vague. Cet individu se serait livré sur elle à des attouchements obscènes. Dérangé par l'arrivée d'un témoin, il prit la fuite. Arrêté au moment après et mis au violon, il devait être déféré au parquet, mais il s'est fait justice lui-même. Il a été retrouvé lundi matin pendu au violon.

Sauvage agression à Dunkerque

Un agent de sûreté grièvement blessé

Un agent de sûreté, M. Louis Blanckaert, était entré en compagnie d'un de ses collègues à l'estaminet Vve Cassel, place Jeanne-d'Arc.

Un ouvrier du port, Boëns, qui s'y trouvait, l'injuria grossièrement et lui lança à toute volée une chope qui atteignit le malheureux agent en pleine figure. Blanckaert eu plusieurs dents cassées et, en tombant à la renverse, il se blessa assez grièvement au crâne.

Relevé évanoui, il a été transporté à la pharmacie Lefebvre où le docteur Merville lui a prodigué des soins. Il a ensuite été reconduit à son domicile, avenue de la Marine. Quant à Boëns, il a été arrêté et conduit au commissariat de permanence.

Vengeance d'amant à St-Amand-les-Eaux

A coups de tiers-point. — Etat grave de la victime

Un sieur Alphonse Lemaire, ouvrier bourrelier chez M. Duhem, au Moulin-des-Loups, avait quitté sa femme et abandonné ses deux enfants à Solesmes, pour habiter St-Amand.

Depuis peu de temps, il logeait chez Mme Delcourt, logeuse, rue du Tournel.

Lemaire fit la connaissance de la nommée Joséphine Fnisson, journalière, des relations s'ensuivirent, mais elles furent de courte durée, car cette fille le quitta, fatiguée des coups qu'il lui donnait.

Hier lundi, Lemaire s'enivra et, sous l'influence des boissons alcooliques qu'il avait absorbées, vint trouver son ancienne maîtresse chez Mme Dussart.

Il la supplia de renouer leurs relations ; Joséphine Fnisson s'y refusa, ce qui exaspéra Lemaire, qui sortit un tiers-point de sa poche et l'en frappa à plusieurs reprises sur la tête.

Très grièvement blessée, la fille Fnisson reçut les soins de M. le docteur Corez, qui la fit admettre d'urgence à l'hôpital.

On croit que la colère de Lemaire est survenue à la nouvelle que son amie allait se marier. L'enquête à laquelle procéda M. Mussenot, commissaire de police, établirait qu'il y a eu préméditation. Lemaire a été arrêté.

Si son état le permet, Joséphine Fnisson sera interrogée aujourd'hui.

SPORT HIPPIQUE

A Rouen : 25 juin

Rapport au pari mutuel

1re course, 6 partants. — Baisam gag. 24 fr., pl. 7,50 — Indian Boy, pl. 7,50 — Thérèse, pl. 6 fr.

2e course, 8 partants. — Crossoptylon gag. 29,50, pl. 6 fr. — Zig Zag. pl. 7,50.

3e course, 6 partants. — Pergrame gag. 66 fr., pl. 15,50 — Pierrot III, pl. 10 fr. — Solène, pl. 10,50.

4e course, 5 partants. — Ecurie Caillault gag. 14 fr., — Borne, place 11,50 — Bethsaïde pl. 6 fr.

5e course, 6 partants. — Bouquet gag. 28 fr., pl. 8,50 — Berkshire Girl, pl. 7 fr. — Valence, pl. 24,50.

A Maisons-Laffitte — 26 juin

Montes et partants probables

Prix de Port-Marly. — Ruy Bolsay, A Carter — Courtisan, Tribout — Xiphias II, Pohorde — Sortilège, Newman — Bel-Amour, X... — Restignac, G. Stern — [illegible] Box, J. Reiff — Vade Retro, Hobbe — Ange Gabriel, Spears — Red Pots, G. Bartholomew — Semiramis III, Geffroy — Grimace, Bellhouse — Organdi, Cormack — Pergame, Page — Volistir, Roch — Bangor, A.-Mac Intyre — Frisky Maud, Sarre — Verte Rose, F. Hardy — Sylvatica, X...

Prix Clementine. — Purity, Cormack — Sourdine, J. Reiff — Chabrequin, X. — Orangerie, Bellhouse — Victrix, Hobbe — Binky, Greenfield — Cigne A. Bolton — Poupoule, F. Hardy — Hatmade, Spears — Constance, Connolly.

Prix de Corbeil. — Ypsilanti, Bellhouse — Dubeek, G. Bartholomew — Augsbourg, Pohorde — Owlet, Hobbe — Janissaire, F. Taylor — Tahl, X. — Opium, A. Cormack — Ombelle, Newey.

Prix Elf. — Condé, Doux — Eria, Spears — Shadow II, G. Stern — Miramar II, Cormack — Organdi II, Spencer — Clyte, W. Kellett — Payrause. Calice — Palaiso, Pohorde — Artésie, Jer, Carrigan — Frasquito, A. Bolton — Farreira, K. Rolfe — Ionesa, Barat — Tempête, J. Jennings.

Prix de Marly. — Tricolore, A. Childs — Lorcabal, G. Stern — Fort Dauphin, F. Hardy — Lucifer, Cormack — Cake Walk III, Samida, Eperon d'Or, Bloxidge — Montlieu, Spears — Geryon, Buree — Impétueuse, G. Sauval — Ranceame, Cormack — Croustillant, Pohorde — Victrix, Hobbe — Quotidienne, J. Childs — Mélisande, G. Bartholomew — Caisson, Bellhouse.

Prix La Morlaye. — Mimi Coco, G. Stern — Pont d'Eragny, J. Reiff — Guillemotte, Heath — Brooklynn, A. Mac Intyre — Primavère, L. Spencer — Monsieur Périchon, Bellhouse — Auzan, F. Taylor — Beppo, X. — Mérode II, Bartholomew — Albina, Spears — Largahal, Pohorde — Rio Orangis, Cormack.

Nos favoris : 1° Rastignac, Sortilège ; 2° Sourdine, Purity ; 3° Opium, Ypsilanti ; 4° [illegible] Shadow II ; 5° Largahal, [illegible] ; 6° Mérode II, Pont-d'Eragny.

TIR

A Lille. — Le grand concours annuel de tir à la carabine et au fusil, organisé par les carabiniers de Lille, aura lieu jusqu'au 16 [illegible] les dimanches, lundis et jours de fête au stand de la société, 122, rue des Postes.

Deux catégories aux points et une 3e catégorie accessible même aux tireurs les moins [illegible]

30 prix en nature dont un vase de [illegible] une médaille d'or — 56 prix en espèces [illegible] bals gratuits : 30 lots au minimum. Valeur totale : 1,800 francs.